

Annexe B
De l'ordonnance 10045 du CRJC

Gabarit de lettre de RAU

CAN PROTÉGÉ B

1085-10 (O RJC)

3 juillet 2020

5e Groupe de patrouille des Rangers canadiens
P.O. Box 6000 Stn Main
Gander, NL A1V 1X1

RETOUR À L'UNITÉ - RJC RAIN BEAR, PATROUILLE DE RJC BLOGGINSVILLE

Référence: Ordonnance 10045 du CRJC

1. Au cours d'activités récréatives dans le cadre de la séance d'instruction supplémentaire nationale des leaders, le RJC Bear a perdu le contrôle de son vélo et a heurté un poteau, se cassant la cheville. Étant donné que la blessure empêcherait le RJC Bear de participer pleinement à la SISNL et qu'elle sera probablement plus à l'aise à la maison avec sa famille, l'OM (Dr. Sal Monn) recommande un RAU médical.
2. Le transport a été organisé par avion commercial jusqu'à l'aéroport de Blogginsville où la mère du RJC Bear l'accueillera. Le Cpl R. Hawk, un technicien médical, l'accompagnera pour l'aider, car elle se déplace avec des béquilles et a besoin de médicaments. Leur départ de St. John's est prévu le 4 juillet à 8h00. Un itinéraire complet est joint.
3. Le RJC Bear a reçu sa prime d'instruction pour la période où elle a pu participer à la SISNL. Pendant cette période, elle a été un membre de l'équipe enthousiaste, dévouée et une excellente leader. Elle est fortement recommandée pour participer à la SISNL 2021 l'année prochaine.

S. Clydesdale, Capt

Shire Clydesdale
Capitaine
Officier des Rangers juniors canadiens
5e Groupe de patrouille des Rangers canadiens

CAN PROTÉGÉ B